

Éditorial

L'impuissance systémique des Objectifs de développement durable

Bernard Duterme¹

La trajectoire des ODD, héritière des politiques onusiennes de développement, confirme l'écart entre ambitions et résultats. Malgré certaines avancées, aucun objectif n'est en voie d'être atteint. Les causes invoquées – manque de volonté politique et de financements – masquent, selon les critiques socialistes et écologistes, la perpétuation d'une logique capitaliste et productiviste que l'Agenda 2030, non contraignant, ne vise pas à dépasser.

« *Un nombre record de filles sont scolarisées, la mortalité infantile a diminué, les infections par le VIH sont en baisse et 92 % de la population mondiale ont aujourd'hui accès à l'électricité* », annonçait le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, en septembre 2025 à New York, lors du « Moment ODD » du 80^e anniversaire de l'ONU. Dans un discours dont la sincérité ne céda qu'à l'inévitable *wishful thinking*, le maître des lieux répéta toute sa foi dans la réalisation des « Objectifs de développement durable ». Des Objectifs adoptés, pour rappel, dix ans plus tôt, en 2015, par l'ensemble des États membres, et à atteindre d'ici à 2030 par ces mêmes États. Pour en finir avec la pauvreté, le

1. Chargé d'étude au Centre tricontinental – CETRI (www.cetri.be, Louvain-la-Neuve), coordinateur entre autres de *Business vert en pays pauvres* (2025) et de *L'urgence écologique vue du Sud* (2020).

sous-développement, les inégalités, les guerres et la destruction de la nature... Pas moins.

Bien sûr, concéda António Guterres, comme pour se donner le temps du réalisme, « *un long chemin reste à parcourir* », mais nous avons les moyens de « *tenir la promesse* », celle d'« *un monde plus juste, synonyme de prospérité pour les peuples et pour la planète. Un monde qui ne laisse personne de côté* ». Certes, admit-il encore, « *les conflits sèment la destruction, le financement du développement se tarit et la crise climatique assène coup sur coup* », mais « *les ODD tirent leur force de leur interdépendance. Plus nous avançons dans la réalisation de chaque objectif, plus il devient facile d'en atteindre d'autres* » (Guterres, 2025).

Il sait de quoi il parle pourtant, le secrétaire général des Nations unies. Outre le Rapport sur les Objectifs de développement durable qu'il a supervisé et signé en 2025, sorte de bilan chiffré aux deux tiers de l'échéance, l'année a aussi été marquée par la 3^e Conférence de l'ONU sur les océans, la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement, le 2^e Bilan post-Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, le 2^e Sommet mondial pour le développement social et la 30^e Conférence onusienne sur les changements climatiques. Entre autres. Si l'ensemble, toujours selon Guterres, a été « *couronné de succès* » ou organisé « *pour gagner en rapidité et en ampleur* », il a surtout permis de confirmer, aux yeux des plus réalistes, l'inaccessibilité des ODD, leur caractère inatteignable, si pas leur indispensable redéfinition.

Pour comprendre les raisons d'une telle déconvenue... annoncée, un retour sur les antécédents de ces Objectifs de développement durable, et donc sur leur contexte de production et leur portée s'impose. En quoi, par exemple, ces objectifs ont-ils gagné en universalité et en inclusivité – comme cela a été dit à l'époque – au regard de leurs prédécesseurs, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)? Ensuite, à moins de cinq ans de leur date prévue d'accomplissement, quels bilans – mesurés, nuancés – doit-on tirer des dix premières années de leur implémentation? À quoi ou à qui attribuer les avancées, les retards et les reculs? Enfin et surtout, plus fondamentalement, sur base notamment des « points de vue du Sud » réunis dans cet ouvrage, quelle synthèse dégager des principales critiques – postcapitalistes ou/et postdéveloppementalistes – adressées aux ODD? Et quelles

pistes de refonte de ceux-ci ou alternatives à tracer pour un monde plus juste ?

Remettre l'ouvrage « développement » sur le métier onusien

L'histoire de la notion et de la machinerie du développement, puis du développement durable, telles qu'élaborées dans le cadre des Nations unies, accuse à la fois une certaine linéarité et quelques détours. En cela, l'adoption, en 2015, des Objectifs de développement durable a moins imprimé un tournant inédit que marqué l'aboutissement de quelque soixante années « *de débats et d'efforts officiels de la communauté internationale pour réduire la pauvreté, la faim et les inégalités dans le monde* » (Jackson, 2007). Ces ODD traduisent, une nouvelle ou ixième fois, c'est selon, la volonté de rassembler sous un cadre cohérent, universel et actuel les multiples réflexions menées et initiatives entreprises depuis l'après-Seconde Guerre mondiale pour promouvoir le développement économique et social, en particulier des pays les plus pauvres.

Le développement s'impose comme priorité majeure de l'ONU en 1960, à la faveur de l'irruption massive de nouveaux États issus de la décolonisation. La lutte contre la faim devient le premier enjeu : la FAO lance la campagne « Freedom from Hunger » et l'Assemblée générale crée le Programme alimentaire mondial (PAM) en 1961, ainsi que le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU). Dans le même élan, la décennie 1960 est proclamée « Décennie des Nations unies pour le développement » – la première, trois autres suivront... –, fixant aux « pays en développement » un objectif de croissance annuelle de 5 %. Les conférences du Caire et la création de structures comme la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) en 1964, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1965 ou l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en 1966 témoignent d'une approche globale volontariste intégrant commerce, industrie et assistance technique.

Cependant, les ambitions de la première Décennie du développement se heurtent à la lenteur des progrès, c'est un euphémisme. En 1970, la deuxième Décennie est lancée, assortie d'une « Stratégie internationale pour le développement » qui fixe un objectif d'aide publique à hauteur de 0,7 % du PIB des pays développés. Mais les crises économiques des années 1970 – effondrement du système monétaire international, choc pétrolier, récession – compromettent

ces engagements. La Conférence mondiale de l'alimentation (Rome, 1974) débouche sur la « Déclaration universelle pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition » et la création du Conseil mondial de l'alimentation, tandis que les pays du Sud, réunis dans le Mouvement des non-alignés, réclament un Nouvel ordre économique international (NOEI), concrétisé par la Déclaration de 1974 et la Charte des droits et devoirs économiques des États (<https://docs.un.org>).

Les décennies suivantes poursuivent officiellement la quête d'un développement plus équitable. La troisième (1981-1990) fixe des cibles ambitieuses – croissance de 7,5 % du PIB, réduction de la pauvreté et des mortalités, financement concessionnel accru –, mais la crise de la dette et l'absence de réforme structurelle mondiale en limitent la portée. À l'orée des années 1990, le fossé entre Nord et Sud s'élargit encore. L'Assemblée proclame la quatrième Décennie pour le développement (1991-2000) et une nouvelle stratégie visant à revitaliser la croissance et la coopération internationales. Parallèlement, diverses conférences – sur les « Pays les moins avancés » (PMA) en 1990, la deuxième du genre ; sur les petits États insulaires (PEID) en 1994, avec l'adjonction officielle du qualificatif « durable » à l'objectif de développement, dans la foulée du Sommet de la Terre de Rio en 1992 ; sur le développement social ou l'égalité des genres en 1995 – se donnent pour objectif de brasser plus large.

En 1997, l'Agenda pour le développement promeut une conception intégrée du progrès, associant paix, croissance, justice sociale et démocratie, et inaugure la première Décennie pour l'éradication de la pauvreté (1997-2006). À la fin des années 1990, la mondialisation et la libéralisation économique influant plus que jamais sur les termes du débat, l'ONU confirme que le développement ne se mesure pas seulement à la croissance économique, mais à des facteurs « institutionnels » tels que la gouvernance, la transparence, la participation et la... sécurité sociale. La Déclaration du millénaire de 2000 cherche alors à synthétiser quarante ans d'expériences et à redonner cohérence à l'action internationale. En découlent huit « Objectifs du millénaire pour le développement » (OMD) à atteindre en quinze ans, c'est-à-dire pour 2015 au plus tard. Le Consensus de Monterrey (2002) rappellera, deux ans plus tard, que l'objectif de 0,7 % d'aide publique reste indispensable à leur réussite. Et ainsi de suite.

En cela donc, les OMD déjà, comme les ODD par la suite, s'inscrivent dans une longue trajectoire d'ajustements, de déceptions et de réaffirmations successives. Loin de constituer une rupture, ils représentent le point d'aboutissement d'un demi-siècle de réflexion onusienne sur *« les fondements d'un développement humain durable, reflet d'une volonté constante d'adapter les instruments multilatéraux aux évolutions politiques et économiques d'un monde en mutation »* (www.un.org/fr/millenniumgoals). C'est en tout cas ce qu'en dit, en synthèse, le grand système des Nations unies, dans toute sa croissante complexité.

En réalité, à l'analyse, les textes votés au fil des décennies s'accordent, au mieux, sur le plus petit dénominateur commun aux parties représentées et accouchent de déclarations d'intention, de compromis creux ou de fourre-tout inopérants. Au pire, ils actualisent inlassablement une même conception hégémonique, technocratique et capitaliste du développement, assortie de généreuses injonctions sociales, puis d'impératifs écologiques de bon aloi.

Ainsi, si les Objectifs du millénaire pour le développement ont longtemps été célébrés par l'ONU comme le symbole d'un nouveau paradigme consensuel, dès le début, à l'instar de beaucoup d'autres voix critiques, le Centre tricontinental y a surtout vu une *« nouvelle composante de la stratégie des acteurs dominants dans leur effort permanent de restructuration du monde en fonction de la logique de l'accumulation »* (CETRI, 2005). Et ce, en s'appuyant sur quatre constats : l'appauvrissement du débat sur le développement ramené, dans le cadre des OMD, à la question de la lutte contre la pauvreté ; la forte dimension sécuritaire de cet objectif de réduction de la pauvreté ; la nature fonctionnelle pour les économies les plus fortes et les multinationales des stratégies mises en œuvre au nom de la réalisation des OMD ; et enfin, le caractère élitiste des politiques issues de ces OMD.

Si donc la conception du développement sous-jacente aux OMD évacuait à tort *« les thèmes de la réduction des inégalités, de la justice sociale et de la promotion d'emplois décents, pour confirmer la perspective néolibérale des politiques d'ajustement promues : ouverture commerciale, "bonne gouvernance", privatisations... »* (*ibid.*), le bilan mitigé des avancées, des surplaces et des reculs enregistrés à la date-butoir de 2015 – bilan controversé bien qu'objectivé – n'en fait pas non plus une réussite. Le travail de définition des nouveaux Objectifs de développement durable lancés la même

année en tire-t-il les leçons ? En quoi l'ouvrage « développement » remis sur le métier onusien a-t-il été enrichi à cette occasion ?

Les esprits les plus positifs reconnaissent diverses améliorations, indéniables. Non seulement les ODD reprennent à leur compte les principales ambitions des OMD – éradiquer la pauvreté et promouvoir le bien-être humain –, mais ils les élargissent et les approfondissent de manière significative. D'abord en prétendant leur conférer un caractère plus universel : les OMD concernaient surtout les « pays en développement », les nations riches devant y jouer pour l'essentiel le rôle de bailleurs de fonds ; les ODD, eux, s'appliquent à tous les pays, qu'ils soient du Nord ou du Sud, chaque État devant agir pour les atteindre à son échelle. Ensuite, l'approche se veut plus globale et intégrée : tandis que les OMD portaient principalement sur des enjeux sociaux (pauvreté, santé, éducation), les ODD adoptent une approche holistique, en tentant de mieux intégrer les trois pôles constitutifs du « développement durable » : l'économique, le social et l'environnemental.

On y trouve par conséquent des objectifs sur la consommation responsable, la lutte contre le changement climatique, la gouvernance ou encore la paix. Et ils sont de fait nettement plus nombreux – de huit OMD à dix-sept ODD, de 21 à 169 « cibles », de 60 à 232 « indicateurs » –, cette extension reflétant officiellement la volonté d'aborder « *la complexité du développement durable dans toute sa richesse* » (www.un.org/sustainabledevelopment). Ils s'affichent également plus inclusifs : les OMD ambitionnaient principalement l'élimination de l'extrême pauvreté et la réduction de la pauvreté ; les ODD défendent le principe de « ne laisser personne de côté », en visant explicitement la réduction des inégalités sociales, économiques, de genre et territoriales.

La question environnementale y est également nettement plus présente et structurante qu'auparavant. Tandis que les OMD ne comportaient qu'un seul objectif « vert » sur huit, les ODD en comptent au moins sept sur dix-sept qui traitent directement (ODD 13, 14 et 15 sur biodiversité et climat, ODD 6 et 7 sur eau et énergie propres) et indirectement (ODD 11 sur agglomérations durables, ODD 12 sur consommation et production responsables...) de la dimension écologique du développement. Enfin, toujours à la différence des OMD, les ODD se targuent d'être le fruit, en amont, d'un ample processus d'élaboration participatif (incluant États, sociétés civiles, entreprises...), et en aval, de garantir davantage de redevabilité,

de suivi et de responsabilité. Le tout leur attribuant une plus forte légitimité politique et un surcroît de transparence².

Ces progrès et ces suppléments d'âme qu'arborent les ODD par rapport aux OMD sauvent-ils la mise ? Leur ont-ils permis d'engranger de réelles avancées depuis 2015 ? Leur offrent-ils plus de chance d'être atteints d'ici à 2030 ? Plus fondamentalement et au-delà de leurs résultats mesurables, passés ou à venir, ces ODD parviennent-ils à rompre, dans leurs tenants et leurs aboutissants, avec cette conception *mainstream* du développement à l'universalité contestée ? Changent-ils le statu quo en matière de rapports de force et d'orthodoxie néolibérale ? Œuvrent-ils à des sociétés humaines plus justes et réconciliées avec la nature ? Rien n'est moins sûr.

Bilan à moins de cinq ans de l'échéance

« À seulement cinq ans de l'échéance fixée pour atteindre les Objectifs de développement durable, nous devons passer à la vitesse supérieure. » C'est l'invitation impérative formulée par le secrétaire général des Nations unies pour maintenir l'espoir et relancer la dynamique, à l'heure de la présentation du rapport officiel 2025 sur l'état d'avancement des ODD (www.un.org/sg). En creux, la sommation s'apparente à une reconnaissance que le compte n'y est pas, dix ans après leur adoption. Et qu'il ne pourra dès lors certainement pas y être d'ici à 2030. « *Aucun des dix-sept objectifs mondiaux n'est actuellement en voie d'être réalisé* », confirment les auteurs bien en vue d'un autre rapport officiel d'étape (Sachs et col., 2025). « *Les progrès sont largement insuffisants, avec moins de 20 % des cibles susceptibles d'être atteintes* » à la date limite.

Pour autant – rhétorique de la bouteille à un quart pleine plutôt qu'aux trois quarts vide –, les bilans onusiens insistent d'abord sur les améliorations enregistrées. « *De nombreux pays ont amélioré l'accès aux services et infrastructures de base, comme l'utilisation du haut débit mobile, l'accès à l'électricité, l'usage d'internet... La mortalité néonatale et des moins de cinq ans y a aussi diminué.* » (*ibid.*) « *Les chiffres témoignent de réelles avancées et de vies*

2. Lire en particulier, dans cet *Alternatives Sud*, l'article de Mohamed Lamine Doumbouya, Geneviève Laroche, Jade St-Georges et Stéphanie Maltais, qui, avant de passer en revue les principales critiques dont les ODD continuent à être l'objet, détaille plus longuement que cet éditorial les progrès à mettre au crédit des ODD et de leur formulation, lorsqu'on les compare aux OMD.

transformées dans certains domaines clés : les nouveaux cas de sida ont diminué de 39 % depuis 2010, les efforts de prévention du paludisme ont sauvé 12,7 millions de vies. Et 110 millions d'enfants et de jeunes de plus qu'en 2015 sont scolarisés» (ONU, 2025).

En valeurs absolues, ces progrès ne sont pas minces en effet, pour les dizaines de millions de personnes concernées. Ils sont même humainement inestimables. Mais en valeurs relatives, les rapports – aussi « officialistes » soient-ils – doivent admettre que, globalement, les résultats atteints par les ODD à ce stade tirent bien davantage vers l'échec que vers la réussite. Les stagnations et les reculs y sont nettement majoritaires. Autant de « *dures réalités* » confesse le *Sustainable Development Goals Report* : « *Un humain sur onze souffre de la faim ; des milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et à l'hygiène ; les inégalités entre les sexes persistent ; l'escalade des conflits, les tensions géopolitiques croissantes, les températures record, le fardeau insoutenable de la dette...* » (ONU, 2025).

En cause – facteur explicatif des « *freins mis aux progrès des ODD dans les pays en développement* », d'après le même rapport –, le « *déficit de financement annuel colossal de 4 000 milliards de dollars* » (*ibid.*). Ailleurs toutefois, dans les mêmes textes onusiens, ce sont la pauvreté, les inégalités en hausse, le chômage des jeunes, le nonaccès aux services publics essentiels, la vulnérabilité climatique et la détérioration aggravée de l'environnement qui « *continuent d'entraver la réalisation des ODD* » (<https://unstats.un.org/sdgs>). Ou encore la pandémie de covid-19, puis la conjonction de crises économiques, alimentaires et de conflits qui « *ont freiné, voire inversé, les gains sur la réduction de la pauvreté dans plusieurs pays* », les inégalités internes et internationales restant, elles, « *un déterminant majeur d'échec* ». Et si la faim a réaugmenté dans certaines régions, c'est en raison de la « *hausse des coûts* » et des « *perturbations des chaînes d'approvisionnement* », « *les systèmes agroalimentaires* » montrant leur « *vulnérabilité* » (*ibid.*).

Peu importe en fait si, dans le narratif même des multiples rapports qui se suivent et se chevauchent, les effets et les causes de l'évolution problématique des ODD tendent à se confondre, l'important n'est-il pas qu'au final des relevés, des analyses et des « Forums politiques de haut niveau pour le développement durable – FPHN », la communauté internationale puisse s'entendre sur l'explication principale ? Sur les leviers primordiaux auxquels

attribuer les avancées, les retards et les reculs. En la matière heureusement, les communiqués officiels convergent : la volonté politique et la disponibilité financière sont les deux variables clés, la méthode (« les bonnes pratiques ») en étant une troisième, subsidiaire. On leur doit les progrès des ODD quand elles sont au rendez-vous. On leur doit les ajournements des ODD quand elles manquent.

Or, « *l'engagement envers les ODD est élevé à l'échelle mondiale* », clairotte l'annonce du 10^e Rapport sur le développement durable (SDSN, 2025) au premier de ses cinq messages clés. « *Une décennie après leur adoption à l'ONU, le monde reste fortement engagé en faveur des Objectifs de développement durable. [...] À ce jour, 190 des 193 États membres de l'ONU ont participé au processus de Revue nationale volontaire (RNV), présentant leurs plans et priorités pour le développement durable.* » Mais la tonalité change vite, pour reconnaître l'ampleur du souci et sa centralité : « *Le soutien limité et déclinant des grandes puissances au multilatéralisme sous l'égide de l'ONU, ainsi que le manque d'espace budgétaire, constituent les obstacles majeurs à la réalisation des ODD* » (*ibid.*). Le même document indique, par exemple, que les États-Unis – qui, avec Haïti et le Myanmar, sont les seuls à n'avoir jamais soumis de RNV – occupent la toute dernière place du classement mondial de soutien à l'Agenda 2030.

Manque de volonté politique donc – des plus puissants... que les ODD invitent, d'une certaine façon, à rembourser leur dette sociale et écologique aux moins puissants –, mais également, et c'est intimement lié, insuffisance structurelle du financement. D'où la proposition du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations unies (SDSN), pour libérer l'argent nécessaire à la réalisation des ODD, de « *réformer d'urgence l'architecture financière internationale* ». Celle-ci « *continue de privilégier les pays à revenu élevé* », or « *près de la moitié de la population mondiale vit dans des pays qui ne peuvent pas investir suffisamment dans le développement durable en raison de dettes insoutenables et d'un accès limité à des financements à long terme abordables* » (SDSN, 2025).

L'investissement public et privé nécessaire pour viser les ODD reste largement insuffisant, surtout dans les pays à bas revenus. Les instruments financiers internationaux (prêts concessionnels, aides bilatérales, flux privés) ne sont pas calibrés à l'échelle requise. De cela, la plupart des gouvernements du Sud sont convaincus, raison pour laquelle ils appellent la communauté internationale à

leur donner les moyens de progresser. Ils ne partagent pas les critiques plus fondamentales que d'autres voix du Sud – notamment dans cet *Alternatives Sud* – développent à l'égard des conceptions – capitalistes, développementistes... – sous-jacentes aux ODD. Ils limitent les leurs, de critiques, à l'inadéquation du cadre financier international, aux freins induits par ce cadre aux emprunts, dons et investissements nécessaires à l'Agenda 2030, ainsi qu'aux dés pipés du commerce international, entre ouverture contrainte des économies pauvres et protectionnisme conforté des économies riches.

À l'aune des trajectoires actuelles et des niveaux d'irréalisation des ODD à moins de cinq ans de l'échéance de 2030, trois scénarios plus ou moins plausibles restent en compétition, chacun dépendant, on l'aura compris, de l'évolution de la volonté politique internationale et des conditions de financement... et ce, dans un contexte géopolitique et macroéconomique pour le moins incertain. On frise la langue de bois.

Dans le meilleur des cas, si, dans les deux ou trois ans, les États augmentent fortement, avec l'appui des institutions internationales et du secteur privé, les investissements prioritaires, réforment l'architecture financière (réduction des coûts d'emprunt, hausse des aides ciblées), et si des politiques climatiques robustes sont combinées à une protection sociale étendue, alors plusieurs cibles pourraient être atteintes ou en voie de l'être – en particulier celles liées à l'accès aux services (électricité, eau, santé primaire) et aux infrastructures. Ce scénario implique bien sûr une pacification des zones de conflit et une baisse des chocs macroéconomiques. Les ODD ne seront pas tous réalisés, mais les retards pourraient se voir significativement réduits.

Plus probable, si rien ne change sérieusement dans la dynamique en cours – progrès à la marge, financements insuffisants, polycrise mondiale –, on peut s'attendre à des réussites partielles sur certains objectifs (santé, électrification, numérique) et à des échecs sur d'autres (biodiversité, pauvreté, inégalités). Les principaux déséquilibres nationaux et internationaux resteront ce qu'ils sont : structurels. À moins d'un soudain déploiement massif d'efforts coordonnés, ce scénario est le plus plausible. Si tant est, forcément, que les conflits armés ne s'intensifient pas, que le multilatéralisme ne se fragmente pas davantage et que les crises climatique et écologique ne produisent pas d'impacts systémiques majeurs. Auquel

cas, scénario pessimiste, l'Agenda 2030 restera très largement inatteignable et les reculs par rapport à 2015 l'emporteront sur le statu quo.

Advienne que pourra, semble dire l'ONU, déjà impliquée qu'elle est dans la préparation de l'agenda du développement durable post-2030. À différents niveaux. Le 2^e Sommet mondial pour le développement social, tenu à Doha fin 2025, a ainsi appelé, en conclusion du renouvellement de ses engagements en matière de justice sociale, à la formulation d'indicateurs de progrès allant au-delà du PIB, pour un suivi quinquennal à partir de 2031... Le dernier Sommet ODD avant l'échéance de 2030, prévu en 2027, est lui aussi en préparation. Le Pacte pour l'avenir, scellé à l'ONU en 2024, l'a chargé de lancer les discussions officielles sur l'Agenda post-2030. Et parallèlement, au moins deux démarches prospectives – l'« Initiative UN80 » et le « Beyond Lab de Genève » – réfléchissent tant à un renforcement structurel de l'efficacité du système onusien qu'à un nouvel enrichissement du concept de développement durable (Bonaccorsi, Kosolapova et Wagner, 2025). À l'évidence, le filon n'est pas mort.

Critiques socialistes, écologistes et féministes

Venons-en aux critiques de fond dont sont l'objet les ODD. Critiques apparues dès leur formulation en 2015, dans la foulée de celles portant sur les OMD. Critiques réitérées, revisitées, actualisées ou approfondies depuis. Cet *Alternatives Sud* en rassemble un bel échantillon, en provenance d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Majoritairement rédigés pour cet ouvrage en marge du dixième anniversaire des ODD, les articles réunis puisent pour la plupart et pour l'essentiel dans deux registres politiques principaux. Un premier, que l'on qualifiera de socialiste, reproche aux ODD de faire le lit d'un modèle de développement capitaliste d'exploitation. Un second, que l'on qualifiera d'écologiste, reproche aux ODD de faire le lit d'un modèle de développement productiviste de prédation. Les deux dénoncent l'absurdité de la perpétuation, au nom du développement durable, d'une logique d'accumulation des richesses qui creuse les inégalités et détruit la nature.

Dans une perspective marxiste, les Objectifs de développement durable apparaissent avant tout comme un dispositif idéologique visant à reconduire, sous des formes renouvelées, l'ordre socio-économique capitaliste. Présentés comme un horizon

universel de progrès social et écologique, ces ODD dissimulent en réalité les rapports de force matériels qui structurent la production mondiale et camouflent la centralité du capital dans la production des écarts sociaux et des dégradations environnementales. Loin d'être un programme de transformation radicale, l'Agenda 2030 fonctionne comme un instrument de légitimation d'une globalisation dont il entend atténuer les conséquences les plus visibles sans jamais remettre en question ses fondements.

L'un des grands paradoxes des ODD onusiens tient précisément à leur insistance sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, tout en préservant la dynamique de production et d'accaparement privée de la plus-value qui les engendre. C'est le propos entre autres de Samir Amin, l'influent économiste tiers-mondiste décédé en 2018, qui dans l'un de ses derniers écrits réexplique comment le paradigme du développement durable incarné par les ODD masque la reproduction des rapports centre-périphérie (Amin, 2018). Mais d'autres auteurs et autrices également d'inspiration marxiste vont, plus que ce dernier, actualiser leurs outils d'analyse à l'aune des réalités de la crise climatique, de l'épuisement des ressources et de... l'« anthropocène », cette nouvelle époque géologique ouverte par la transformation durable des équilibres planétaires par l'activité humaine.

C'est notamment le cas de l'essayiste japonais Kohei Saito (2024) qui considère les ODD comme le nouvel « *opium du peuple* », et le développement durable capitaliste comme une « *illusion techno-optimiste* » contradictoire dans son essence, en cela qu'en prétendant réformer sans transformer, elle révèle son caractère fonctionnel pour le système à la source des problèmes structurels – sociaux et écologiques – qu'elle déclare vouloir résoudre (Saito, 2024). Le cadre conceptuel des ODD repose sur l'idée, profondément ancrée dans l'économie politique libérale, d'une compatibilité entre croissance économique illimitée et soutenabilité écologique. Aux yeux de Saito, mais aussi de John Bellamy Foster (2022), de Jason W. Moore (2016), etc., cette prétention relève d'une mystification : la croissance capitaliste, structurée par la recherche incessante de profit, implique nécessairement une extraction grandissante de ressources, l'intensification de l'exploitation et la reproduction de hiérarchies centre-périphérie qui condamnent une partie du monde au sous-développement.

Le discours sur le « partenariat » entre États, entreprises et société civile entretient une fiction consensuelle qui neutralise la conflictualité sociale. En érigeant les multinationales en acteurs légitimes du développement durable, les ODD naturalisent leur rôle dans la gouvernance mondiale et occultent le fait que nombre d'entre elles tirent leurs profits de pratiques extractivistes, de chaînes de valeur inégalitaires ou de conditions de travail indécentes. Le vocabulaire de la responsabilité ou de l'engagement se substitue ainsi à une réflexion sur les rapports de production, en désamorçant toute critique systémique des mécanismes de valorisation du capital.

De même, comme le développent dans cet *Alternatives Sud* Shalmali Guttal, Patrick Bond ou Jorge Alonso à partir de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, la dimension écologique des ODD illustre un déplacement typique de l'idéologie capitaliste contemporaine : la crise environnementale est présentée comme un défi technique à résoudre par l'innovation, la gestion optimisée des ressources ou des incitations de marché. Or, à leurs yeux, la destruction de la nature procède d'une logique structurelle de mise en valeur, dans laquelle les écosystèmes deviennent des stocks exploitables au service de l'accumulation. Plutôt que de remettre en cause cette dynamique, les ODD se bornent à encourager une « croissance verte » dont la contradiction interne apparaît manifeste : on ne peut simultanément préserver les équilibres écologiques et maintenir un système fondé sur l'expansion illimitée de la production marchande.

Enfin, le caractère volontaire et non contraignant des ODD confirme leur fonction essentiellement symbolique. Ils constituent moins un programme de transformation qu'un cadre normatif souple, destiné à fédérer des acteurs hétérogènes autour d'une vision consensuelle du futur, tout en évitant soigneusement les terrains conflictuels : répartition de la richesse, propriété des moyens de production, souveraineté économique, droits des travailleur-euses ou justice climatique. En évacuant la lutte des classes, ils substituent à l'analyse structurelle une morale du développement dont l'universalité proclamée masque les intérêts antagonistes en présence. Ainsi, les ODD sont vus non pas comme un vecteur d'émancipation, mais comme un dispositif hégémonique qui vise à perpétuer l'ordre capitaliste en le parant des vertus du progrès social et environnemental. Loin d'ouvrir la voie à une transformation profonde, ils contribuent à neutraliser la critique radicale en intégrant le lexique du changement dans une logique fondamentalement conservatrice.

Des expert·es en économie écologique comme Ranjula Bali Swain (2025), Jason Hickel (2021), Murat Arsel (2022), etc. vont participer à teinter davantage encore la critique postcapitaliste des ODD d'une perspective postdéveloppementaliste, favorable à une redéfinition de la « prospérité » visée – toujours calculée en points de PIB dans l'Agenda 2030 – et à une vitale « décroissance » du productivisme et du consumérisme des secteurs sociaux les plus nantis. Les ODD, à leurs yeux, reconduisent, sous un vocabulaire humanitaire et conciliant, les catégories fondamentales du paradigme développementaliste. Intrinsèquement normatifs, ils promeuvent une vision prétendument universaliste du progrès et de la modernité, tout en invisibilisant la pluralité des trajectoires historiques, des cosmologies politiques et des modes de vie. En cela, les ODD participent davantage d'un geste de normalisation que d'un projet d'émancipation.

Est également reproché à l'Agenda 2030 de demeurer aveugle au rôle structurant de l'extraction, de l'endettement et des asymétries commerciales dans la production de la pauvreté mondiale. En figeant cette dernière en problème technique à corriger, il évite d'interroger les fondements du système économique global et privilégie la rhétorique consensuelle d'objectifs chiffrés, compatibles avec la croissance illimitée. Non seulement les ODD recyclent les catégories du développement durable en renforçant l'autorité technocratique des institutions internationales, mais en prétendant dessiner un horizon partagé, ils marginalisent les voix dissidentes, notamment celles, au Sud, qui contestent les logiques extractivistes ou l'imposition de modèles occidentaux de bien-être.

Le décalage est patent : l'architecture des ODD repose sur des indicateurs standardisés qui mesurent la conformité à des critères définis par des spécialistes, plutôt que sur la capacité des sociétés à poursuivre leurs propres visions du « *buen vivir* ». L'Agenda 2030 s'apparente ainsi à un dispositif de gouvernance globale qui convertit des enjeux profondément politiques – justice écologique, souveraineté économique, pluralité culturelle – en tableaux de bord quantitatifs. Les théoricien·nes du postdéveloppement y voient dès lors un outil d'homogénéisation qui perpétue l'imaginaire du développement comme unique horizon civilisateur, tout en neutralisant les projets alternatifs issus du Sud global.

Enfin, la critique féministe des ODD vient confirmer les principales tares épinglées par les critiques socialiste et écologique.

Bien qu'il intègre l'égalité entre les sexes comme objectif explicite, l'Agenda 2030 reproduit les limites structurelles habituelles (Esquivel, 2016). En dépolitisant les rapports de pouvoir, il tend à présenter les inégalités de genre comme un déficit de capacités ou de participation, et occulte de la sorte la dimension systémique de la domination patriarcale et son rapport intrinsèque au capitalisme global. Les ODD reconnaissent certes l'importance du travail domestique non rémunéré, mais sans interroger les rapports de genre et de classe qui en organisent la charge inégale.

De même, la focalisation sur l'autonomisation économique des femmes tend à réduire l'émancipation à l'intégration au marché du travail, au risque de renforcer la précarité et la marchandisation du *care*. Quant aux critiques féministes postcoloniales, elles soulignent à leur tour que les ODD reconduisent une vision « universaliste » du progrès, fondée sur des normes occidentales, qui invisibilise les savoirs, les aspirations et les luttes des femmes du Sud global (Struckmann, 2018). En somme, plus que comme un levier de transformation radicale, les ODD apparaissent comme un cadre réformiste qui stabilise les structures de domination qu'il prétend combattre.

Critiques national-conservatrices et... Agenda post-2030

Plus loin dans cet *Alternatives Sud*, l'article de Breno Bringel, membre brésilien du « Pacto Ecosocial del Sur », vient bien à propos nous rappeler que si les critiques fondamentales des gauches transformatrices à l'égard des ODD n'ont rien perdu en radicalité, elles pèsent peu dans le contexte actuel – de montée en puissance des autoritarismes et de fragmentation du multilatéralisme – face aux critiques que droites dures et extrêmes droites font des mêmes ODD. Ces dernières occupent résolument le haut du pavé. Et donnent le ton. L'Agenda 2030 les insupporte pour des raisons diamétralement opposées à celles mobilisées par les courants progressistes, réformistes ou radicaux, pour le défendre ou le critiquer. « *Alors que la gauche l'accuse de soutenir l'ordre néolibéral, la droite le dénonce comme l'expression ultime d'un mondialisme progressiste qui menace la souveraineté, la famille et la liberté individuelle* », écrit Bringel.

Et de fait, la marginalisation ou la délégitimation relatives des ODD à l'échelle internationale semble aujourd'hui davantage le fait des secteurs conservateurs qui y voient un instrument d'imposition

culturelle cosmopolite, que celui des critiques socialistes, écologistes ou féministes, socialement minoritaires... Pour le national-conservatisme, en grande forme aux quatre coins du monde, l'Agenda 2030 s'apparente à un symbole d'ingérence mondialiste, une atteinte à la souveraineté des nations ou encore, à un programme imposé par des élites transnationales, incompatible avec l'autodétermination des États. Ses valeurs et ses cibles, assimilées à l'imposition conspiratrice d'une « idéologie du genre », d'une « écologie punitive », de « réglementations étouffantes », d'un « multilatéralisme interculturel » ou d'« intérêts globalisés », sont stigmatisées comme autant d'injures aux traditions, à la sécurité, à la liberté et au bon sens populaire.

Les menaces à la croissance, à l'emploi et à la compétitivité nationale que constituent les ODD aux yeux de la droite populiste hégémonique sont aussi, d'une certaine façon, ce qui justifie la dévitalisation du *Green Deal* européen, officialisée à l'heure même d'écrire ces lignes. L'écologie politique le trouvait insuffisamment transformateur, à l'instar des ODD ; les milieux d'affaires le considéraient trop régulateur, à l'instar des ODD. Est-ce à dire qu'à moins de cinq ans de l'échec annoncé de l'Agenda 2030, les premières tentatives d'élaboration d'un nouvel Agenda mondial post-2030 à même d'éradiquer les mécanismes producteurs d'inégalités sociales et de dévastation biosphérique sont peine perdue ? Les conditions sociopolitiques et culturelles nécessaires pour faire primer l'intérêt général et les biens communs sur les intérêts particuliers des plus forts ne sont en tout cas pas réunies. Puissent les propositions avancées dans les textes qui suivent démentir le constat.

Bibliographie

- Amin S. (2018), *Modern Imperialism, Monopoly Finance Capital, and Marx's Law of Value*, New York, Monthly Review Press.
- Arsel M. (2022), « The Myth of Global Sustainability: Environmental Limits and (De) Growth in the Time of SDGs », dans Arsel M., Dasgupta A., Storm S. (dir.), *Reclaiming Development Studies*, Londres, Anthem Press.
- Bali Swain R. et Dobers P. (dir.) (2025), *Handbook of the UN Sustainable Development Goals Research and Policy*, Routledge, avril.
- Bonaccorsi E., Kosolapova E. et Wagner L. (2025), « Beyond 2030: Advancing Social Development, UN80 Initiative, 2027 GSDR », 3 décembre, IISD, <https://sdg.iisd.org>.
- CETRI (2005), *Objectifs du millénaire pour le développement – Points de vue critiques du Sud*, Paris, Syllepse, *Alternatives Sud*.
- Esquivel V. (2016), « Power and the Sustainable Development Goals: a feminist analysis », *Gender & Development*, 24 (1).

- Foster J.B. (2022), *Capitalism in the Anthropocene – Ecological Ruin or Ecological Revolution*, New York, Monthly Review Press.
- Guterres A. (2025), SDG Moment 2025 – Statement by the United Nations Secretary General, 22 septembre, www.un.org/sustainabledevelopment/sdg-moment.
- Hickel J. (2021), *Less is More – How Degrowth Will Save the World*, Londres, Penguin Random House.
- Jackson P. (2007), « Four Decades of Struggle for Development in the United Nations », www.un.org.
- Moore J.W. (2016), *Anthropocene or Capitalocene? Nature, History, and the Crisis of Capitalism*, Ithaca, PM Press.
- ONU – Organisation des Nations unies, *The Sustainable Development Goals Report 2025*, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/>.
- Sachs J.D., Lafortune G., Fuller G. et Iablonski G. (2025), *Sustainable Development Report 2025 – Financing Sustainable Development to 2030 and Mid-Century*, Sustainable Development Solutions Network, SDG Transformation Center, Dublin University Press.
- Saito K. (2024), *Moins! La décroissance est une philosophie*, Paris, Le Seuil, 2024.
- SDSN – Sustainable Development Solutions Network (2025), « Une décennie après leur adoption à l'ONU, le monde reste fortement engagé en faveur des ODD », Communiqué d'annonce du 10^e Rapport sur le développement durable (SDR), Paris, 24 juin.
- Struckmann C. (2018), « A postcolonial feminist critique of the 2030 Agenda for Sustainable Development », *Agenda*, 32 (1).

